

Un cas de nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* dans les Hautes Pyrénées

* Philippe DESAULNAY

SITUATION ET DESCRIPTION DU MILIEU

La lande du champ de tir de Ger est située sur le plateau du même nom dans un triangle dont les sommets sont les villages d'OSSUN à l'Est, PONTACQ à l'ouest et GER au Nord (cartes IGN 1/50.000, XVI-45 Morlaas et XVI-46 Lourdes). Elle s'étend à 450 mètres d'altitude, sur environ 600 hectares et représente par sa superficie l'un des plus beaux milieux naturels de lande de type atlantique de l'extrême Sud-Ouest français.

La végétation "de lande basse" à base de Molinie bleue, *Molinia caerulea*, associe suivant la nature et le drainage des sols, les Ericacées (Bruyères), les légumineuses (Ajoncs) et les Pteridophytes (Fougères). Les espèces les plus communes de ces groupements sont respectivement *Erica cinerea* et *Erica vagans* chez les Bruyères; *Ulex europeus* et *Ulex nanus* chez les Ajoncs et la Fougère *Pteridium aquilinum*. La strate supérieure localisée est représentée par le Saule (*Salix sp.*) et la Bourdaine (*Rhamnus frangula*). Terrain militaire de longue date, cette utilisation l'a paradoxalement préservée de toute ingérence agricole et de tout autre aménagement. Seuls les feux, le plus souvent volontaires, ravagent ses étendues chaque année, en tout ou en partie, dégradant durablement les strates buissonnantes basses et hautes.

RELATION DES OBSERVATIONS

C'est dans ce biotope, devenu familier depuis de nombreuses années, que je découvre le 30 mars 1980 un Hibou des marais. Je le lève, alors qu'il est posé au sol, invisible dans la végétation basse. Il s'envole en rasant la lande de ce vol battu ample, caractéristique, à la fois mou et lent, comme décomposé mais efficace, qui l'identifie immédiatement. Les courts planés qui entrecourent son vol de chasse lui sont également particuliers;

les ailes forment alors un angle ouvert au-dessus du dos. Sa grosse tête très mobile dont la face aplatie scrute le sol de ses grands yeux ronds est tout autant remarquable. A cette époque de l'année, j'ai pensé à un oiseau erratique. Le 3 Mai 1980, en matinée, le Hibou des marais est revenu dans le même périmètre de la lande, à plusieurs reprises, dont une fois en présence de deux Milans noirs (*Milvus migrans*) qu'il va houspiller en prenant de l'altitude et finalement chasser.

Il y a là un comportement marqué de défense territoriale qui me laisserait supposer une installation. la femelle du couple présumé reste à découvrir; elle doit probablement encore couvrir à cette époque, dissimulée au sol dans l'épaisse végétation de "lande basse".

Revenu sur les lieux en fin d'après-midi, l'occasion m'est donnée d'observer le couple en vol s'élevant de la lande et exécutant un souple ballet aérien constitué de course-poursuite durant quelques minutes, au terme duquel les deux oiseaux se séparent, l'un poursuivant son vol de chasse, l'autre revenant se poser au sol dans le territoire supposé de nidification. Ce comportement laisserait supposer que s'il y a eu nidification, les poussins seraient éclos, et que la femelle les a momentanément abandonnés pour rejoindre le mâle en vol. Cette hypothèse sera confirmée ultérieurement.

Différentes observations effectuées les 10, 15 et 25 mai me permettent de contrôler chaque fois le couple. La plupart du temps les deux oiseaux chassent au-dessus de la lande mais ont souvent fort à faire pour écarter les Milans noirs qui viennent inlassablement marauder au-dessus du territoire de nidification où les jeunes nidifuges sont probablement éparpillés. A plusieurs reprises l'un des adultes est observé porteur d'un micromammifère dans ses serres avec lequel il disparaît dans la végétation du territoire. J'en déduis qu'il nourrit la nichée.

Le 3 juin, par une belle fin de journée chaude, j'observe les allées et venues du Hibou en vol de chasse rasant, explorant sans relâche le tapis végétal de sa grosse tête mobile. Je remarque que la puissance souple de son vol lui permet de meilleures évolutions que le Busard St Martin ou le Busard cendré, familiers de ces mêmes étendues et déjà observés simultanément en chasse non loin du hibou des marais. Ainsi le Hibou peut, grâce à la structure de ses ailes larges et arrondies, planer plus lentement et pratiquer le vol stationnaire pour fondre sur sa proie directement, comportement que je n'ai jamais observé chez les Busards.

Le Hibou vient une fois de plus de s'abattre ailes relevées dans les molinies et réapparaît prenant son essor, une proie dans le bec. Il se rapproche et, à environ 150 mètres de moi, se pose bien en vue face à un jeune Hibou à qui il présente la proie. Le jeune s'en saisit et l'ingurgite entière instantanément. L'adulte est déjà reparti, inlassable dans sa quête d'approvisionnement. Inspectant la zone où se tient immobile le jeune, je ne tarde pas à en découvrir un, deux puis trois autres, immobiles, attendant sagement leur tour d'être servi ce qui sera fait au cours de la demi-heure suivante. La lumière rasante du couchant me les rend particulièrement visibles en illuminant leur poitrine claire. Le duvet blanc caractéristique de leur jeune âge rehausse les sourcils de leur face grimaçante. De toute évidence un seul adulte se charge, ce soir, de leur nourrissage. A la suite de l'observation de plusieurs apports de nourriture, tous constitués de micromammifères, je remarque que, curieusement, le jeune qui va être nourri semble le savoir alors que l'adulte est encore distant de lui d'une centaine de mètres. En effet, lui seul s'agitte sur sa motte de fougères sèches, se courbe en avant, s'ébouriffe puis, à l'approche immédiate de l'adulte dresse ses ailes au-dessus du corps en les agitant fébrilement alors que l'adulte se pose devant lui et lui croche la proie dans le bec, qu'il avale aussitôt entière en deux ou trois déglutitions pour demeurer ensuite prostré. Le même scénario comportemental se reproduit ainsi pour chacun des jeunes. Je note également que l'adulte chasse à faible distance des jeunes, dans un rayon de la lande ne dépassant pas 200 mètres, et qu'il ne nourrit jamais deux fois de suite un même jeune, même si celui-ci, déjà volant, s'est déplacé. A la faveur du déplacement en vol d'un jeune sur quelques mètres, je découvre que celui-ci se pose à proximité du cadavre d'un autre hibou, dont je ne peux encore savoir s'il s'agit d'un adulte ou d'un jeune.

Le 7 juin à 17 heures, je suis de retour dans la lande en compagnie de Patrick HARLE qui veut tenter de photographier la famille des Hiboux, ce qui s'avèrera impossible car tous les jeunes sont déjà bien volant et changent aisément de place à notre approche. Il nous semble pourtant qu'ils répugnent à voler longtemps et à quitter le périmètre où ils ont vu le jour et où un adulte les nourrit toujours au sol, chacun à son tour. Malgré une constante surveillance de l'adulte en vol et des jeunes au sol, il ne nous est pas possible de découvrir le second adulte. Force est de constater cette fois encore qu'un seul parent se charge du nourrissage de la nichée. Entre temps, le cadavre précédem-

ment repéré est retrouvé et identifié comme étant celui d'un jeune. Il ne comporte aucune blessure et se trouve encore sur l'amas de fougères sèches qui lui servait de reposoir. Cinq jeunes, au minimum, ont ainsi vu le jour, dont quatre sont encore vivants et volants. Deux d'entre eux présentent en vol des couvertures nettement plus claires, mais aucune différence appréciable de taille n'est notée.

Il est intéressant de remarquer qu'à moins de 1.000 mètres, le long de la même dépression de terrain, un couple de Busard St Martin (*Circus cyaneus*) a niché et élevé un jeune dans la plus parfaite tolérance interspé-

cifique vis à vis du Hibou des marais. Ces deux oiseaux exploitaient fréquemment le même territoire de chasse simultanément et survolaient réciproquement leurs lieux de nidification sans réaction perceptible d'une espèce vis-à-vis de l'autre.

J'ai eu l'occasion de récupérer quatre proies abandonnées intactes par le hibou et non dissimulées. Trois d'entre elles étaient des cadavres de Campagnol des champs (*Microtus arvalis*); la quatrième, un Campagnol du genre *Pitymys* (*Pitymys* sp.). Ce très mince échantillonnage révèle tout de même la propension du régime alimentaire du Hibou des marais pour *Microtus arvalis*, caractéristique déjà notée par divers auteurs (GEROUDET 1965 - CHALINE et al. 1974). Cet échantillonnage, quoique minime, coïncide avec les résultats d'analyse de pelotes d'origine spécifique diverse que j'avais collectées sur cette lande en 1975/76, analyses effectuées par H. LE LOUARN chargé de recherches à l'INRA à l'époque. Elles révèlent par ordre quantitatif décroissant, sur dix espèces de micromammifères représentées, 25 Campagnols des champs (*Microtus arvalis*), 15 Campagnols basques (*Pitymys* sp.), 13 Campagnols des Pyrénées (*Pitymys pyrenaicus*), 11 Musaraignes musettes (*Crocidura russula*) etc...

La présence du Hibou des marais, dans la lande du champ de tir de Ger semble résulter d'un accroissement soudain, voire d'une pullulation de la population locale de *Microtus arvalis* en cette saison 1980, lui ayant permis de mener à bien une nichée dans un biotope favorable.

La nidification du Hibou des marais ne s'est pas renouvelée en 1981 ce qui prouve le caractère exceptionnel de la nidification de 1980 et correspond à l'instabilité bien connue des nicheurs, liée aux fluctuations de l'abondance des espèces-proies.

A ma connaissance, il s'agit là du cas de nidification de cette espèce le plus méridional qui soit connu en France, depuis la parution, en 1975 de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France, de L. YEATMAN, lequel fait mention d'un indice de nidification certain en Gironde (carte IG.N. d'HOSTENS) relevé par Pierre PETIT.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDVIN (1976) - *Les Chouettes et les Hiboux.*

Atlas visuels - PAYOT - LAUSANNE

CHALINE J., BAUDVIN H., JAMMOT D., SAINT GIRONS M.C. (1974)

Les proies des rapaces (Petits mammifères et leur environnement)

DOIN Ed.

GEROUDET P. (1965) - *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe;*

Delachaux et Niestlé 3ème édition.

YEATMAN L. (1975) - *Atlas des oiseaux nicheurs de France;*

S.O.F.
